

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XII^e Volume.
N^o 23. — Novembre 1888.



EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SEN LIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1888

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président..... MM. Thirion.
Vice-Présidents..... Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général..... Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint..... Lebrasseur
Secrétaires..... Legras et N.
Trésorier..... Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint..... Noché.
Bibliothécaire-Archiviste .. Deslandes père.
Conservateur du Matériel.. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Bordier. — Bougeonnier. — Simon Compiègne. — Delmont. Ferraud. — Pecquet. — Tassin. — Guinand. — Fossiez. — Salot. — Duronsoy. — Dupuis.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREPY-EN-VALOIS

Présid. : M. Chopinet.
V.-Prés. : M. Clair.
Secrét. : M. Francolin.
V.-Secr. : M. Mathiou.
Trésorier : M. Legros.
Délégué : M. Punant.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. Baudet.
Vice-Prés. : M. Vivier.
Secrét. : M. Rauscher.
V.-Secr. : M. Dubray.
Trésorier : M. Hurst.
Délégué : M. Cendrier.

PONT-SAINTE-MAXENCE

Président : M. Renault.
Vice-Prés. : M. Payen.
Secrét. : M. Gaillardin.
V.-Secr. : M. Lemerancier.
Trésorier : M. Jaunet.
Délégué : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.
Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs
Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.
Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.
Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.
Prospectus. — Circulaires.
Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.
Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.
Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.
Actions. — Obligations.
Diplômes.
Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.
Cartes de Visite.
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

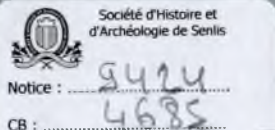
Grandes Pépinières de Marly-la-Ville (S.-et-O.)

Desservies par les Gares de Survilliers et Louvres.

HARLAY Frères.

Grandes Médailles de vermeil des Expositions de Dammartin et de Senlis.

GRAND CHOIX D'ARBRES DE TOUTES SORTES



LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny

PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés

DE

PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 NOVEMBRE 1888.

PRÉSIDENCE DE M. BROCHON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

Madame MOREL, à Senlis, dame patronnesse.

MM. MONROSE, à Verneuil.

VUIBERT (Ernest), à Creil.

MARTIN, député, à Ermenonville.

DELY, conseiller d'arrondissement, à Nanteuil.

RUDAULT, maire, à Nanteuil.

DELORME, adjoint, id.

LEFEBVRE, agent-voyer, à Nanteuil.

DUBOIS, à Nanteuil.

MOQUET, maire, à Chevreuille.

BONNAIRE, jardinier, id.

THIOL, jardinier, id.

CASTELLANT (Auguste), au Plessis-Belleville.

DAUBIGNY, maire, à Versigny.

JALLARD, jardinier, à Fontaine-les-Corps-Nuds.

CARTIGNY, jardinier à Eve.

CIVIER, jardinier, à Rozières.

Sont présentés :

MM. DARRAGON, propriétaire à Ermenonville.

DUFLOT, jardinier chez M. Thirion, à Senlis.

LARSONNIER, rentier à Crépy-en-Valois.

M. le Secrétaire-Général donne lecture de la correspondance, comprenant :

1° Une lettre de M. Martin, député, demandant son admis-

XII^e VOLUME. — N° 23. — NOVEMBRE 1888.

sion comme membre de la Société. — M. Martin étant un ancien sociétaire, son admission est votée séance tenante.

2° Une lettre de M. Chovet, sénateur, offrant la somme de 20 fr. pour une médaille à décerner en son nom. — Des remerciements sont adressés à M. Chovet, et il est décidé que la médaille offerte sera donnée au cours de l'année 1889.

3° Une lettre de M. Chevallier, remerciant M. le Président de son rapport sur la brochure : *L'Horticulture des Romains*, et se terminant par l'offre de deux nouvelles brochures. — MM. Testard et Lozet sont chargés de faire un rapport sur ces ouvrages.

4° Une lettre de M. le Préfet de l'Oise, annonçant le vote par le Conseil général d'une subvention de 500 fr. en faveur de la Société. — L'assemblée est heureuse de remercier le Conseil général de sa sympathie, qui ne peut que l'encourager à de nouveaux efforts dans le but que nous poursuivons : la propagation des meilleurs principes horticoles.

5° Une lettre de M. Valadon, relatant que la création d'une section à Nanteuil est en très bonne voie.

6° Un rapport de M. Testard sur l'Exposition d'horticulture d'Enghien. — Lecture est donnée de ce rapport, dont l'insertion au Bulletin est votée par acclamation.

M. Vantroys donne connaissance du voyage des membres du Bureau à Nanteuil.

M. le Secrétaire-Général lit son rapport sur la visite faite par les délégués de la Société au château de Mello.

L'assemblée adresse ses remerciements à MM. Vantroys et Delamotte, et vote l'insertion de leurs travaux au plus prochain Bulletin.

M. Morel communique la décision prise par Madame Chéron-Lavallée, de Précy, qui abandonne à la Société les lots qu'elle a gagnés à la tombola.

Les membres présents, à l'unanimité, prient Madame

Chéron de vouloir bien accepter leurs sentiments de reconnaissance.

Il est procédé à la nomination des membres de la commission des finances et de la commission du règlement.

Sont élus :

Commission des finances.

MM. MOREL, vice-président.

MOUY.

TIRLET.

Commission du règlement.

MM. VANTROYS, vice-président.

LEBRASSEUR.

LOZET.

DELMONT.

Font partie de droit de ces deux commissions, MM. Delamotte, secrétaire-général, et Choquet, trésorier-central.

La séance se termine par le tirage de la loterie, se composant :

De plusieurs lots de magnifiques poires offertes par notre dévoué et généreux Président ;

De plusieurs lots de pommes apportées par M. Lozet, professeur.

Nous rappelons à nos collègues qu'à la séance de Décembre auront lieu les élections générales, et nous les prions instamment d'y prendre part.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

L'installation de la nouvelle Section aura lieu le *Dimanche 9 Décembre prochain*, en séance présidée par M. Thirion, accompagné de plusieurs membres du Bureau central.

Nous prions nos collègues du canton de vouloir bien y assister, et de redoubler de zèle pour nous présenter de nouveaux et nombreux adhérents.

FORMATION D'UNE SECTION à Nanteuil-le-Haudouin.

Compte-rendu par M. Vantroys, vice-président.

Le dimanche 24 octobre 1888, M. Thirion, président de la Société, et MM. Vantroys, Delamotte, Macret et Lozet, ce dernier professeur de la Société, sont allés à Nanteuil-le-Haudouin, répondant à l'aimable invitation de M. Valadon, qui a pris l'initiative de la réouverture des cours d'horticulture dans le canton de Nanteuil-le-Haudouin.

Après visite des jardins et déjeuner chez M. et Mme Valadon, qui ont été pleins de délicates attentions pour leurs hôtes, les délégués de la Société se sont réunis à deux heures, dans la salle de la justice de paix, sous la présidence de M. Delorme, propriétaire-cultivateur, adjoint au maire de Nanteuil-le-Haudouin, où étaient présents un assez grand nombre de propriétaires, jardiniers et instituteurs du canton, et M. Valadon.

La parole a été donnée à M. Thirion, qui a fait une conférence dans laquelle il a exposé le but de la Société d'horticulture et de son enseignement, les avantages matériels d'une culture intelligente du sol et les résultats certains obtenus dans différents endroits par l'emploi des bonnes méthodes, et aussi l'utilité pour chaque propriétaire ou jardinier des communications qui sont faites pour chacun dans les réunions mensuelles, et, à l'appui de sa démonstration, M. Thirion a donné des exemples et des résumés de statistique qui sont des plus concluants.

Puis, M. Lozet, professeur, a exposé sommairement des procédés à employer pour la plantation la plus avantageuse des arbres à fruits, les soins à donner au choix et à la préparation du terrain, et aux racines des jeunes sujets.

La séance s'est terminée par un appel chaleureux fait aux membres présents de s'inscrire en nombre suffisant pour

permettre l'ouverture à Nanteuil d'une section de la Société de Senlis, et le résultat de cette visite et de la conférence a été la présentation et l'inscription de nombreux membres nouveaux.

VISITE DU DOMAINE DE MELLO par les Délégués de la Société.

Rapport de M. Delamotte, secrétaire-général.

Mesdames, Messieurs,

Une délégation du Bureau, composée de MM. Morel et Vantroys, vice-présidents, Delamotte, secrétaire-général, et Lozet, professeur, accompagnée de MM. Bourbonneux, Vincent, Pecquet et Testard, nos collègues, répondant à l'invitation de M. le baron Seillière, transmise à M. Vantroys par M. Le Sage, intendant du château de Mello, s'est rendue le dimanche 28 octobre dernier, dans cette belle propriété, pour y visiter surtout la plantation de fruits à cidre.

M. Le Sage nous attendait à la gare, et MM. Bultel, directeur des serres, Carré, jardinier-chef des jardins fruitiers et potagers, se mettaient gracieusement à notre disposition pour nous guider dans les parties du domaine les concernant plus spécialement.

Beaucoup d'entre vous connaissent la propriété de M. le baron Seillière, et vous comprendrez facilement avec quelle joie nous l'avons parcourue, écoutant les explications de M. Le Sage qui, avec son amabilité bien connue, ne reculait devant aucune description pouvant nous intéresser.

Vous faire le récit de ce que nous avons vu me semble bien osé; il aurait fallu une plume plus savante et plus autorisée que la mienne.

Vous dirai-je que les serres sont splendides? Vous vous en doutez bien un peu.

A côté d'une belle collection de Crotons, toute une variété d'Orchidées cultivées d'une façon originale et très agréable sur de vieux troncs.

Je ne puis vous détailler les spécimens plus beaux les uns que les autres existant dans chaque serre; je serais d'ailleurs bien embarrassé : il y en avait trop et je m'y connais trop peu.

Je vous citerai cependant les Philodendrons, le Clerodendron, charmante plante avec ses fleurs blanches au centre rouge; les plantes exotiques, le Quercus palestris, différentes variétés de Piver, le Quinquina, la Cannelle, plusieurs Caféiers et Thés, vivant là comme chez eux et prouvant qu'on s'habitue facilement aux bons soins.

Mais ce que je ne puis oublier, ce sont les magnifiques plantes garnissant la grande serre : des Agaves, des Palmiers, des Fougères, des Balantiums, des Chamerops, des Alsophilas, des Aspidistras à la taille gigantesque, et dont quelques-unes sont presque centenaires.

Nous saluons en passant les oiseaux de toutes les parties du monde habitant la volière, et nous arrivons dans le verger des fruits à cidre.

M. Le Sage a fait deux plantations à Mello, l'une de 1,700 pieds d'arbres et l'autre de 700 environ. La première est éloignée de deux kilomètres, et le peu de temps dont nous disposons ne nous permet pas de nous y rendre.

C'est déjà bien joli un champ de 700 pommiers, et je puis vous assurer que vous ne rencontrerez nulle part une plantation d'un an d'une plus belle végétation. Toutes les pousses sont au minimum de 0^m20, une grande partie atteint 0^m40, et c'est à peine si 40 sujets ont péri.

C'est un résultat remarquable sur une aussi grande quantité. Mais quels soins, Messieurs, dans la plantation ! Quelle surveillance de tous les instants !

M. Le Sage fait creuser, au moins un mois à l'avance, des trous de quatre pieds carrés sur 0^m60 à 0^m80 de profondeur,

et la terre en provenant est divisée en deux parts ; d'un côté, la bonne terre dans laquelle seront posées les racines; de l'autre, celle qui servira à combler. Les quatre côtés du trou étant creusés en-dessous, la gelée désagrège la terre qui s'émiette au fond et prépare en lit très-meuble pour les racines.

La plantation faite, chaque tige est entourée d'un abri en paille fixé par des liens et servant à entretenir la fraîcheur; l'écorce ne se dessèche pas et la sève circule sans empêchement aucun.

Le pied des arbres, sur la largeur défoncée, est couvert d'herbes sèches provenant des pelouses fauchées l'été. Voyez comme rien ne se perd dans ce travail si bien compris : les pelouses reçoivent chaque année une certaine quantité d'engrais, et ces herbes apportent au pied de l'arbre une partie de l'engrais qu'elles ont reçu.

Tous les ans on défonce de nouveau et on remplace les herbes pourries par les nouvelles récoltées.

M. Le Sage ne cultive que trois espèces de pommes : la douce-amère, le roquet et la pomme de Bénard, qui est tout à la fois un fruit à couteau, à compote et à cidre.

Ces variétés existent depuis près d'un siècle dans la propriété ou celles avoisinantes.

Parfaitement acclimatées, elles donnent une récolte abondante et un produit ne laissant rien à désirer.

Nous descendons au potager par des allées superbes, dont une plantée de hêtres remarquables.

Nous visitons en passant la chambre à raisin. Chaque grappe est accompagnée d'un rameau, lequel est posé dans une petite bouteille à moitié remplie d'eau et dont le fond contient un morceau de charbon.

Double avantage : le raisin se conserve très bien et chaque tige se garnit de racines. Les boutures sont toutes faites au printemps.

Ce rapport est déjà bien long, mais comment ne pas vous

dire avec quel plaisir nous admirons les serres à péchers avec leurs arbres splendides; les serres à vignes encore garnies de leurs fruits formant une voûte très agréable à voir, et les murs garnis d'arbres de toutes espèces et dont les formes indiquent les soins apportés par une bonne direction.

En quittant le potager, nous nous rendons au fruitier, dont nous ne pouvons que recommander la bonne disposition à tous nos collègues. Chaque espèce a sa case, et celles-ci sont construites de telle façon que l'œil embrasse le fruit sous toutes ses faces, ce qui permet d'enlever immédiatement celui qui tendrait à se gâter.

Les cases de dessous, reposant sur le plancher, contiennent toutes les espèces de pommes de terre cultivées dans le domaine,

Mais l'heure s'avance et, quoique à regret, il faut partir.

Disons-nous que nous avons vu la propriété de Mello.

Ce n'est pas en trois heures que l'on visite un domaine de 1,700 hectares, et puis si Mello est beau l'hiver, que doit-il être l'été ?

Aussi acceptons-nous avec empressement une invitation pour l'année prochaine.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'être l'interprète de tous mes collègues en adressant nos plus vifs et sincères remerciements à M. le baron Seillièrre; à M. Le Sage, en compagnie duquel nous avons passé si agréablement quelques heures, ainsi qu'à MM. Bultel et Carré, qui nous ont fait de la façon la plus aimable les honneurs de leur travail.

EXPOSITION D'ENGHIEN

ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE MONTMORENCY, LE 18 AOUT 1888

L'Exposition générale de la Société d'horticulture de Montmorency était organisée à Enghien-les-Bains, dans l'Établis-

sement des Eaux thermales, mis à la disposition de la Société par M. Joslé de Lamazière, directeur.

Vous avez bien voulu me désigner pour vous représenter à cette Exposition, qui a eu lieu au mois d'août dernier; j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission.

Le jury était composé comme suit :

- MM. Remy père, horticulteur à Pontoise;
- Forgeot, horticulteur-grainier à Paris;
- Delaville, horticulteur-grainier à Paris;
- Fortier, architecte de l'Aube;
- Bauer, du Fleuriste de la Ville de Paris;
- Page, jardinier chez M. Lebaudy, à Bougival;
- Gouleau, horticulteur à Nantes;
- Maigret-Masson, de Beauvais,

et votre Délégué.

Voici la liste des principales récompenses décernées :

Grand prix d'honneur, un vase de Sèvres, offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et une prime de 30 francs de M. le Ministre de l'Agriculture :

M. Rothberg, pépiniériste à Gennevilliers, pour ses remarquables conifères, arbustes à feuillages persistants verts et panachés, ses rosiers, ses roses coupées et ses arbres fruitiers formés.

Prix d'honneur, médaille d'or, offerte par le Conseil général, et une prime de 30 francs de M. le Ministre de l'Agriculture :

M. Mousseau, jardinier chez M. Koller, à Enghien, pour ses plantes de serres, ses begonias à feuillage, ses coleus et ses fruits.

Médaille d'or du Conseil général :

M. Krasensky, pépiniériste à Montlignon, pour ses conifères, arbustes à feuilles persistantes vertes et panachées, ses roses coupées et arbres fruitiers formés.

Médaille d'or, offerte par la ville d'Enghien :

M. Crémont jeune, horticulteur à Sarcelles, pour ses

ananas, pommiers nains en pots, fraisiers des quatre saisons et ses trois corbeilles de pêches.

Médaille d'or, offerte par le Conseil municipal d'Enghien :

M. Mouchet, horticulteur à Enghien, pour ses plantes de serres, gloxinias, et sa mosaïciculture.

Médaille d'or, offerte par les Dames patronnesses de la Société :

M. Poirier, horticulteur à Versailles, pour ses pelargoniums zonales à fleurs simples, doubles, et son semis Alfred Marne.

Médailles d'or :

M. Morin, horticulteur à Enghien, pour ses bouquets, corbeilles et vanneries garnies.

M. Verrière, jardinier chez M. Lemaitre, à Saint-Gratien, pour ses plantes de serre chaude, fuchsias, stacées, et ses fruits.

M. Achille Cochin, cultivateur à Gennevilliers, pour son lot de légumes.

M. Hyacinthe Rigault, cultivateur à Groslay, pour ses remarquables pommes de terre.

M. Octave Dubois, agriculteur à Taverny, pour sa remarquable collection de céréales.

M. Millereux, directeur de l'Exploitation agricole d'Andilly, pour l'excellente qualité du lait qu'elle produit.

Un diplôme d'honneur avec félicitations du jury :

M. Chartier, président de la Commission de l'Exposition, pour ses plantes de serre, exposées hors concours, comprenant : fougères, adiatum, phenix impatiens sultani, et surtout l'adiatum macrophylla foliis variegatum.

Médaille d'or, avec félicitations du jury :

M. Clozier, directeur de l'Ecole communale de l'Isle-Adam, pour son musée scolaire et dessins.

Médaille d'or :

M. Anfroy, treillageur à Andilly, pour ses treillages, perspectives, paillassons et paniers à orchidées.

Médaille d'or :

M. Leblond, constructeur à Montmorency, pour ses serres perfectionnées et ses châssis.

Des médailles de vermeil ont été en outre attribuées à MM. Dallemagne, Francin, Rigault, Debuire, Caron, Deguiry, Cazier, Clavier, Loudet, Saluisant, et un grand nombre de médailles d'argent mises à notre disposition ont été décernées aux nombreux exposants qui, par leurs apports, avaient été jugés dignes de cette récompense, et qui pour la plupart cherchent dans l'industrie les moyens d'aider l'horticulture dans ses travaux.

Je terminerai, Messieurs, en adressant tous mes remerciements à la Société d'horticulture de Montmorency, pour l'accueil cordial qu'elle a fait à votre représentant.

A. TESTARD.

Senlis, 4 novembre 1888.

TRAVAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE

Les travaux arboricoles sont les mêmes que le mois précédent, c'est-à-dire qu'on continue les défoncements, les plantations et la taille, s'abstenant néanmoins de faire les deux dernières opérations quand il gèle ou qu'il neige.

Il faut penser à abriter les végétaux sensibles à la gelée, principalement ceux qui ont été déplantés et mis en jauge en attendant leur plantation définitive; plus particulièrement encore les jeunes plants et les semis faits pendant l'automne. On les couvre avec du fumier sain non humide, des litières d'herbes sèches ou des feuilles également bien sèches.

Si le temps le permet, on s'occupe de semer à demeure les graines dures, ou bien encore de les mettre en stratification, opération qui consiste à mettre au fond d'un vase quelconque un lit de sable, puis un lit de graines, que l'on recouvre d'un second lit de sable, et ainsi de suite jusqu'à complet épuisement

des graines dont on dispose. La dimension du vase sera toujours combinée avec la quantité de graines disponible, de façon à ce qu'il soit plein. On enterre ce vase ainsi préparé, à l'abri d'un mur au midi, à une profondeur suffisante pour que ni la gelée, ni l'humidité ne l'atteignent.

L'époque d'ensemencement venue, on déterre le vase, et si on a affaire à de grosses graines (exemple : le gland, le marron, le noyau d'amande), on les débarrasse du sable qui les entourent, puis on les plante une à une en ligne à des distances déterminées ; si, au contraire, ce sont des graines menues, on les sème, soit en ligne, soit à la volée, sans chercher à les débarrasser de leur sable, ce qui du reste serait impraticable.

Ainsi, les graines osseuses, comme le rosier, le néffier, les graines à fécules, le gland, le marron, le noyau d'amande de prunier, de merisier, de mahaleb ou Sainte-Lucie, enfin toutes les graines à germination lente doivent être soumises à la stratification, à cause de certains avantages que déjà nous avons indiqués aux travaux de janvier et que le lecteur voudra bien revoir.

Aussitôt après la chute des feuilles, on visite les arbres pour recueillir les nids de chenilles qui se voient alors facilement; on les détruit en les mettant au feu. On profite d'un temps humide et doux pour commencer à appliquer aux arbres les soins de propreté : le raclage des mousses et lichens, des vieilles écorces, le lessivage des écorces jeunes, mais dont l'épiderme se trouve couvert de larves. Ces opérations seront suivies d'un premier chaulage, que l'on répètera une ou deux fois pendant le repos de la végétation, suivant que l'atmosphère, plus ou moins humide, aura désagrégé l'un de ces chaulages.

Nous recommandons de ne pas négliger ces soins, car ils procurent, dans la plupart des cas, la santé aux arbres malades et détruisent bon nombre d'insectes ennemis de nos futures récoltes.

CHARLES LOZET.

N. ANTOINE ET FILS

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS AUXQUELLES LA MAISON A PRIS PART

Paris 1878, médailles d'argent,
Bordeaux 1882, Amsterdam 1883, Anvers 1885, médailles d'or,
Havre 1887, hors concours (membre du Jury). — Toulouse 1887, diplôme d'honneur.

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

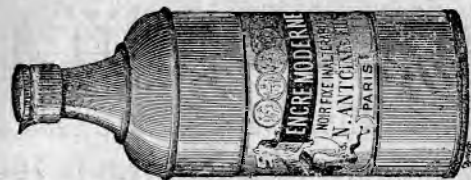
ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



LE GRESHAM

Compagnie Anglaise d'Assurances sur la Vie,
établie en France depuis 1854.

Propriétés françaises de la Compagnie GRESHAM :

2, rue Halévy, place de l'Opéra;
30, rue de Provence; — 8, boulevard des Capucines.

Actif : 94.408.165 francs.

*Assurances proposées à la Compagnie pendant les
trente-huit dernières années, près de :*

UN MILLIARD CINQ CENTS MILLIONS DE FRANCS

*Sommes payées par la Compagnie
depuis l'origine, 1848, jusqu'au 30 Juin 1886, près de :*

178 MILLIONS DE FRANCS

Assurances sur la vie entière, mixtes et à terme fixe.

Rentes viagères immédiates,
*aux taux de 10, 12, 15 et 17 pour cent suivant l'âge,
payables au cours dans toute l'Europe.*

Agent Général :

M. GRISON, à Creil.

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Décembre.**

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.